

## **INSCRIPTIONS RENTREE ARTISTIQUE 2020/2021**

Les cours de l'école municipale d'arts plastiques 2019-2020 se sont achevés prématurément en raison des circonstances liées à l'épidémie de COVID-19.

Afin de préparer la rentrée dans le respect des règles sanitaires, nous vous proposons de procéder dès à présent aux inscriptions, pour une reprise des cours à compter de la semaine du 7 septembre 2020.

Le dossier d'inscription est à retourner :

- soit par mail à l'adresse suivante : [e.dreano@ville-landivisiau.fr](mailto:e.dreano@ville-landivisiau.fr) ;
  
- soit par courrier : Hôtel de Ville 19 rue Georges Clémenceau, CS 90609, 29406 Landivisiau Cedex ;
  
- soit en le déposant dans la boîte aux lettres du Service Culturel, 16 rue du Général-de-Gaulle, 29400 Landivisiau – 02.98.68.67.63.

---

Depuis 2013, Guillaume Le Quément dirige les cours d'arts plastiques. Diplômé des Beaux-Arts, peintre, sculpteur et également décorateur événementiel, Guillaume a pour objectif de faire découvrir à ses élèves les différentes techniques des arts plastiques : esquisse, modelage, dessin, peinture, aquarelle, encre de chine, mosaïque, croquis, découpage/collage, sculpture (béton cellulaire, construction), photographie...

Les cours se font en lien avec la programmation culturelle de la ville de Landivisiau : ateliers, animations...

Les cours ont lieu à la Maison de la Danse et des Arts Jean Quéré, boulevard de la République, aux horaires suivants :

- cours enfants (7/10 ans) : - le lundi de 17h à 18h30,
  - le vendredi de 17h à 18h30,
  - le vendredi de 18h30 à 20h.
  
- cours ados (11 ans et plus) : le lundi de 18h30 à 20h.

Facturation :

Vous avez la possibilité d'effectuer le règlement de la cotisation annuelle :

- soit par chèque, chèques vacances, carte bancaire ou espèces, en une fois (règlement à la perception de Landivisiau, à réception de l'avis des sommes à payer, courant octobre 2020),
- soit par trois prélèvements automatiques (octobre 2020, janvier 2021 et avril 2021).

Si vous optez pour ce mode de paiement, qui est gratuit, vous voudrez bien compléter le mandat de prélèvement SEPA (ou le télécharger) sans oublier d'y apposer votre signature, accompagnée d'un RIB.

---

Pour tous renseignements : Emmanuelle Dréano se tient à votre disposition au service culturel, 16 rue du Général de Gaulle - 02.98.68.67.63 - [e.dreano@ville-landivisiau.fr](mailto:e.dreano@ville-landivisiau.fr) / [service.culturel@ville-landivisiau.fr](mailto:service.culturel@ville-landivisiau.fr)

Vous trouverez le règlement intérieur 2020/2020 (avec les tarifs), la fiche d'inscription et la demande de prélèvement SEPA, en "documents joints".